



canada **vie**<sup>MC</sup>

# Fonds d'actions canadiennes

(SRA) SF274

États financiers annuels audités  
et renseignements financiers  
supplémentaires non audités

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023



# Fonds d'actions canadiennes

SRA SF274

Tel que présenté à

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

---

## Bilan de l'année 2023

L'inflation de base a augmenté en 2023, ce qui a eu une incidence sur les économies du monde entier. Pour lutter contre l'inflation, les banques centrales ont resserré les conditions monétaires au début de l'année. Cela a fait craindre une récession mondiale, ce qui a fait grimper les taux d'intérêt et baisser les cours des marchés obligataires. L'inflation ayant reculé vers la fin de l'année en raison du ralentissement de l'activité économique, l'optimisme à l'égard des marchés s'est redressé. Cela a tiré les actions vers le haut, les banques centrales ayant mis en pause les hausses de taux et les attentes du marché s'étant accrues en ce qui a trait à plusieurs réductions potentielles des taux affichés en 2024. Les marchés boursiers du monde entier se sont bien comportés l'an dernier (hausse à deux chiffres dans la plupart des marchés) et ont surclassé les marchés obligataires. Une inflation persistante en 2024 pourrait amener les banques centrales à être prudentes à l'égard des réductions de taux, ce qui pourrait être décevant pour les marchés financiers à l'avenir.

L'an dernier, le Fonds a produit un rendement total de 9,3 %. L'indice de référence général du Fonds, soit l'indice composé S&P/TSX, a enregistré un rendement de 11,7 % au cours de la même période. Le Fonds a été surclassé par l'indice de référence en raison du positionnement sectoriel dans le secteur des technologies de l'information (le Fonds n'a pas de position dans Shopify), où Shopify a vu son cours plus que doubler, facteur qui a à lui seul fait diminuer la valeur du Fonds de 2,2 %.

De la valeur a été ajoutée par plusieurs sociétés financières non bancaires qui ont enregistré de bons rendements l'an dernier (Fairfax Financial, EQB Inc. et Element Fleet Management). Pour ce qui est de la sélection de titres individuels, AltaGas a surclassé le reste du secteur des services d'intérêt public en achetant une usine de traitement de gaz naturel, et la société cherche à augmenter la capacité de ses terminaux d'exportation. Dans le secteur des matériaux, tant Methanex qu'Algoma Steel ont contribué au rendement. Methanex a bénéficié de la hausse des prix de l'énergie en raison de l'utilisation du méthanol comme substitut, tandis qu'Algoma a été avantagée par un rebond des prix de l'acier laminé fixe, qui ont augmenté de plus de 50 % au cours de l'année, ainsi que par l'attention portée au secteur, U.S. Steel ayant fait

l'objet de plusieurs offres. NFI Group a annoncé l'émission de reçus d'actions en mai 2023. Les reçus (auxquels le Fonds a participé) font partie d'un programme de refinancement visant à réduire les dettes. De plus, NFI a annoncé une nouvelle commande d'autobus électriques et un concurrent (Nova Bus) a annoncé qu'il quitterait le marché américain d'ici 2025 pour se concentrer sur le Canada. Pendant ce temps, un autre concurrent américain, Proterra, a fait faillite en août 2023, ce qui a ouvert un plus grand potentiel de parts de marché pour NFI.

Les technologies de l'information (TI), l'immobilier et l'énergie ont nui au rendement au cours de la période. Notre sous-pondération du secteur des technologies de l'information a été défavorable, ce secteur ayant connu un surrendement, comme Shopify qui a vu son cours plus que doubler, facteur qui a à lui seul fait diminuer la valeur du Fonds de 2,2 %. Dans le secteur de l'immobilier, la sélection des titres dans le Fonds de placement immobilier H&R a plombé le rendement, le titre ayant reculé en raison des préoccupations générales du secteur à l'égard du taux d'occupation des immeubles de bureaux (qui continue de reculer). La société a déclaré une amélioration continue de ses bénéfices tout au long de l'année et suivant la vente de certains actifs, alors qu'elle continue de racheter des actions. Dans le secteur de l'énergie, la sélection de titres de Cenovus (dont le cours a glissé) et l'absence de titres de Cameco (dont le cours a presque doublé en raison de l'enthousiasme pour l'énergie nucléaire) ont miné le rendement. Le cours de Cenovus a été malmené en raison de marges de raffinage et d'une croissance de la production plus basses que prévues au cours de l'année. Toutefois, la société demeure un joueur de choix parmi les producteurs d'énergie, car elle équilibre la production de pétrole à long terme avec ses activités de raffinage, offrant ainsi de multiples sources de rentabilité et de valeur.

Au cours de la période, les titres de Birchcliff Energy, West Fraser Timber, Algoma Steel, Telus International et Brookfield Business Partners ont été ajoutés au Fonds. Birchcliff est un important fournisseur de gaz naturel et procure une certaine diversification au portefeuille dans le secteur de l'énergie. West Fraser offre une exposition au bois d'œuvre et surtout au marché américain de la construction domiciliaire. La société offre un potentiel de hausse attrayant, car elle est sans dette et dispose de trésorerie dans son bilan. Telus International est passée d'un sommet en octobre 2021 (après son premier appel public à l'épargne de février 2021 au sein de Telus Corp.) à un cours de deux chiffres de bas de fourchette. Cette baisse a fourni au Fonds un point d'entrée à une évaluation raisonnable, et la société offre une exposition

au secteur en pleine croissance du marché de l'intelligence artificielle (IA), tout en offrant une exposition à une entreprise à l'expérience client / aux centres d'appels plutôt solides. Brookfield Business Partners a reculé par rapport à son sommet en mars 2022. Au cours des six dernières années, la société a augmenté sa rentabilité de plus de 50 % par année et sa valeur liquidative de 15 % par année. Elle a également été en mesure de recycler du capital, ayant vendu environ une douzaine d'entreprises au cours des six dernières années à un ratio moyen de cinq fois son investissement. Le Fonds a pris une position dans la société, dont le titre se négociait à escompte par rapport à son évaluation.

Plusieurs positions existantes ont été majorées, notamment Cogeco, AltaGas, NFI Group, Canada Goose, la Banque Royale, Manuvie et Canfor Corp. Le cours de Cogeco a été touché par la faiblesse de ses activités de câblodistribution aux États-Unis, mais le marché semble trop pessimiste quant aux perspectives, et nous avons donc étoffé la position. AltaGas a enregistré un rendement inférieur au début de l'année, ce qui a permis au Fonds d'accroître sa position, pour ensuite voir le cours se redresser pendant le reste de l'année. Canada Goose a été décevante en raison d'inquiétudes concernant l'incidence du ralentissement économique sur les dépenses de consommation discrétionnaire. Nous ne partageons pas les mêmes inquiétudes à long terme et avons renforcé notre position. Dans le secteur des produits financiers, la Banque Royale devrait grandement profiter de l'acquisition de HSBC, tandis que Manuvie a été à la traîne, ce qui a entraîné une augmentation de la participation dans le portefeuille.

Les placements du Fonds dans Alimentation Couche-Tard, Celestica, Stella Jones, ATCO et SNC Lavalin ont tous été vendus complètement, car les actions ont atteint les cours cibles. Le Fonds a vendu ses avoirs dans Brookfield Asset Management, Power Corp. et Primaris REIT pour investir dans d'autres titres de leurs secteurs respectifs qui offraient un plus grand potentiel de hausse. Plusieurs positions ont été réduites en raison de la vigueur du cours de l'action, bien que le Fonds continue de surpondérer ces sociétés. Les actions de Ressources Teck Ltée ont progressé en raison des spéculations sur une prise de contrôle et le Fonds a profité de la vigueur du marché pour se défaire d'une partie de sa position. Dans le secteur des produits financiers, Fairfax, Element Fleet et EQB se sont toutes fortement redressées et le Fonds a pris quelques bénéfiques. Alors que le Fonds avait ajouté NFI plus tôt dans l'année, la vigueur du cours plus tard dans l'année a donné au Fonds l'occasion de prendre quelques bénéfiques, bien que le Fonds maintienne une surpondération.

## Perspectives pour 2024

Il y a deux réalités économiques distinctes en Amérique du Nord. Le PIB réel des États-Unis a progressé deux fois plus rapidement que celui du Canada (7,0 % contre 3,4 %), malgré la croissance de la population canadienne de 5,7 % contre 1,8 % aux États-Unis. Il y a quelques raisons à cela : i) la politique budgétaire des États-Unis a eu une plus grande incidence (dépenses publiques de défense); ii) la productivité a été améliorée; et iii) les consommateurs américains sont moins endettés et sont prêts à dépenser davantage. Bien que ces facteurs puissent expliquer certains des écarts d'évaluation des marchés boursiers, l'examen de la différence de la prime de risque des actions dans l'ensemble des marchés est plutôt difficile. La prime de risque représente la différence entre le rendement des obligations d'État de 10 ans et le ratio bénéfice/cours prévisionnel, et montre la prime que reçoivent les investisseurs en détenant des actions plutôt que des obligations. Malgré des taux d'intérêt plus élevés aux États-Unis et des niveaux d'évaluation plus élevés, la prime de risque pour le marché américain (indice S&P 500 au 29 décembre 2023) s'établissait à 1,17 %, contre 4,03 % pour l'indice S&P/TSX canadien (le portefeuille de valeur de SRA affichant une prime de risque de 5,74 %). Cette différence montre la valeur qui existe au Canada par rapport aux États-Unis, et surtout la valeur qui existe dans le Fonds.

Même si les annonces relatives à l'inflation font l'objet d'une surveillance étroite comme indicateur des mesures des banques centrales, l'inflation pourrait être persistante. Les annonces relatives à l'IPC au quatrième trimestre dans les économies développées ont varié de +1,8 % pour l'Italie à +4,6 % pour le Royaume-Uni, avec le Canada et les États-Unis à +3,2 %. Un examen plus approfondi montre que l'inflation liée aux services et l'inflation de base sont supérieures à l'inflation globale. Alors que le marché actuel penche vers une baisse de l'inflation globale et des baisses de taux en 2024, les banques centrales voudront voir l'inflation à un niveau où elles pourront évaluer avec confiance leur capacité à se montrer accommodantes. Il est peu probable qu'elles souhaitent commencer à prendre des mesures d'assouplissement trop tôt par crainte d'avoir à revenir sur leurs décisions plus tard dans l'année. Bien que nous ne prédisions pas l'inflation, certains facteurs plaident en faveur d'une inflation persistante à long terme : des événements géopolitiques qui font grimper les prix de l'énergie; des dépenses militaires qui stimulent la demande; des « transitions vertes » nationales et régionales financées par l'État qui font croître la demande; et les règlements salariaux des syndicats qui mettent plus d'argent dans les poches des

consommateurs. Quel que soit le résultat en matière d'inflation et de taux d'intérêt, comme nous pratiquons la gestion ascendante d'actions de valeur canadiennes, nous continuons d'investir pour le Fonds selon notre philosophie de valeur en analysant les bénéfices, les flux de trésorerie et les actifs nets des sociétés. Notre but est d'ainsi constituer des portefeuilles qui offrent un potentiel de hausse rajusté en fonction du risque attrayant, ce qui génère une valeur ajoutée à long terme pour nos clients tout au long d'un cycle économique.

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

### Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274 (le « Fonds »)

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants

suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 14 mars 2024

# Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274

(en milliers de dollars canadiens)

**Gestionnaire de fonds :  
Scheer Rowlett et Associés Ltée**

## État de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le

**31 décembre  
2023**

31 décembre  
2022

### Actif

Trésorerie et dépôts à court terme	-	-
------------------------------------	---	---

Revenu de placement à recevoir et couru	-	-
---	---	---

Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	-	-
--	---	---

Montant à recevoir des courtiers	-	-
----------------------------------	---	---

Montant à recevoir de tiers	-	-
-----------------------------	---	---

Placements Parts de fonds de placement (note 3)	82 967	81 621
--	--------	--------

Total des placements	82 967	81 621
----------------------	--------	--------

<b>Total de l'actif</b>	<b>82 967</b>	<b>81 621</b>
-------------------------	---------------	---------------

### Passif

Découverts	70	10
------------	----	----

Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	-	34
--	---	----

Montant à payer aux courtiers	-	-
-------------------------------	---	---

Montant à payer à des tiers	-	-
-----------------------------	---	---

<b>Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats</b>	<b>70</b>	<b>44</b>
---	-----------	-----------

<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrats</b>	<b>82 897</b>	<b>81 577</b>
---	---------------	---------------

## État du résultat global

(en milliers de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Produits</b>		
Profit net (perte nette) sur placements	7 241	801
Produits (pertes) divers	-	-
<b>Total des produits (pertes)</b>	<b>7 241</b>	<b>801</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 8)	693	721
Autres	70	73
<b>Total des charges</b>	<b>763</b>	<b>794</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats</b>	<b>6 478</b>	<b>7</b>

## État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

(en milliers de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice</b>	<b>81 577</b>	<b>85 384</b>
Dépôts des titulaires de contrats	318	384
Retraits des titulaires de contrats	(5 476)	(4 198)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	6 478	7
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 320	(3 807)
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice</b>	<b>82 897</b>	<b>81 577</b>

## Tableau des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	6 478	7
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	8	(406)
(Profits) pertes latents	(1 309)	8 600
Produit brut de la cession d'actifs	5 895	4 851
Paiements bruts pour achats d'actifs	-	(38)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(5 940)	(8 995)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(34)	(5)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	-	-
	5 098	4 014
<b>Activités de financement</b>		
Dépôts des titulaires de contrats	318	384
Retraits des titulaires de contrats	(5 476)	(4 198)
	(5 158)	(3 814)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(60)	200
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	(10)	(210)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	(70)	(10)

## Tableau des placements

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombres de parts)

Au 31 décembre 2023

	Nombre de parts	Coût moyen	Juste valeur
<b>Parts de fonds de placement</b>			
Fonds d'actions canadiennes Scheer Rowlett et Associés	6 626 592	84 637	82 967
<b>Total des placements</b>		84 637	82 967

## Les 25 principaux titres

Description du titre	% du total
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %
Banque Royale du Canada	6,26 %
Corporation TC Énergie	4,71 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,36 %
Suncor Énergie Inc.	4,27 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,92 %
Brookfield Corp.	3,59 %
AltaGas Ltd.	3,42 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,15 %
Canadian Pacific Kansas City Ltd.	3,14 %
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	2,88 %
Element Fleet Management Corp.	2,73 %
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	2,70 %
Magna International Inc.	2,53 %
Restaurant Brands International Inc.	2,50 %
Société aurifère Barrick	2,47 %
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	2,36 %
Cenovus Energy Inc.	2,26 %
Fonds de placement immobilier H&R	2,10 %
Enbridge Inc.	1,98 %
NFI Group Inc.	1,97 %
EQB Inc.	1,87 %
Fairfax Financial Holdings Ltd., à droit de vote subalterne	1,84 %
Methanex Corp.	1,84 %
Société Financière Manuvie	1,78 %

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

## Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation				
	2023	2022	2021	2020	2019
Ingenium	65 397	69 680	72 879	76 879	82 282

	Valeur liquidative (en milliers de dollars)				
	2023	2022	2021	2020	2019
Ingenium	82 897	81 577	85 384	68 654	71 161

## Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)				
	2023	2022	2021	2020	2019
Ingenium	1 267,59	1 170,73	1 171,58	893,01	864,83

	Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2023	2022
Ingenium	96,86	(0,85)

# Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 1. LE FONDS

Le Fonds d'actions canadiennes (SRA) SF274 (le Fonds) est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse, constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 14 mars 2024.

## 2. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2023. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

## a) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9, *Instruments financiers*. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la

juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

#### b) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée

sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur

un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

### c) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

#### d) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

#### e) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### f) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

**Profits (pertes) réalisés sur placements** – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

**Profits (pertes) latents sur placements** – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

## Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours du change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

### g) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### h) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créateurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

### i) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

#### j) **Autres charges**

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

#### k) **Attribution des revenus**

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

#### l) **Émission et rachat de parts**

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

### **3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT**

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter

à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

#### **Placements dans des entités structurées non consolidées**

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

#### **4. DESCRIPTION DES PARTS**

Le capital du Fonds est réparti en une catégorie de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Les parts **de catégorie individuelle** sont offertes selon cette option :

- Ingenium

La catégorie de parts est comptabilisée séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est affectée à la catégorie.

#### **5. GESTION DU CAPITAL**

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

## 6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

## 7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

## 8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie ltée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC <sup>(1)</sup>	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

- (1) Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam US Holdings I, LLC (excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc.) à Franklin Resources Inc. Putnam US Holdings I, LLC était une filiale de Putnam Investments, LLC et était la société mère indirecte de Putnam Investments Canada s.r.i., qui gérait certains fonds distincts pour la Compagnie.
- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

## 9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

### a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2023. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

### c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

### d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds

sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

**e) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

**f) Autre risque de prix**

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

**g) Classement de la juste valeur**

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

# Informations supplémentaires

(non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

## Ratio des frais de gestion (%) <sup>(1)</sup>

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022	2021	2020	2019
Ingenium	0,94	0,94	0,94	0,94	0,94

## Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(2)</sup>

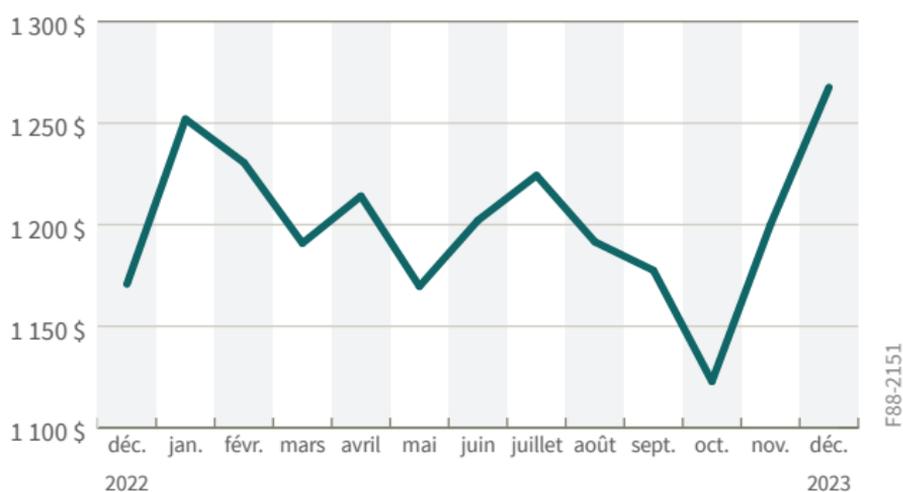
Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022	2021	2020	2019
Taux de rotation du portefeuille	-	0,04	-	0,05	-

- (1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.
- (2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

## Valeur des parts à la fin du mois pour la période (non auditée)

clos le 31 décembre 2023



F88-2151

## Historique du Fonds et du nombre de polices en circulation sur 10 ans (non audité)

Fin de la période	Valeur par part à la fin de la période	Actif net à la fin de la période (en milliers de dollars)	Nombre de polices à la fin de la période	Nombre de parts en circulation
31 déc. 2014	635,85	73 427	3 821	-
31 déc. 2015	587,18	62 559	3 625	-
31 déc. 2016	736,97	73 633	3 428	-
31 déc. 2017	811,00	75 935	3 257	-
31 déc. 2018	716,79	62 697	3 108	-
31 déc. 2019	864,83	71 161	2 968	-
31 déc. 2020	893,01	68 654	2 838	76 879
31 déc. 2021	1 171,58	85 384	2 722	72 879
31 déc. 2022	1 170,73	81 577	2 629	69 680
<b>31 déc. 2023</b>	<b>1 267,59</b>	<b>82 897</b>	<b>2 511</b>	<b>65 397</b>

Placements	Description	Coût total	Valeur de marché	% du total
<b>Énergie</b>				
338 658	Enerflex Ltd.	2 574 940,45 \$	2 075 973,54 \$	0,28 %
743 936	Suncor Énergie Inc.	21 594 335,82 \$	31 580 083,20 \$	4,27 %
758 677	Cenovus Energy Inc.	13 651 593,89 \$	16 751 588,16 \$	2,26 %
143 931	Canadian Natural Resources Ltd.	5 380 344,93 \$	12 494 650,11 \$	1,69 %
529 548	Birchcliff Energy Ltd.	4 472 023,77 \$	3 060 787,44 \$	0,41 %
672 880	Corporation TC Énergie	35 151 256,58 \$	34 828 268,80 \$	4,71 %
306 545	Enbridge Inc.	14 494 517,26 \$	14 622 196,50 \$	1,98 %
<b>Total – Énergie</b>		<b>97 319 012,70 \$</b>	<b>115 413 547,75 \$</b>	<b>15,60 %</b>
<b>Matériaux</b>				
217 492	Methanex Corp.	14 015 493,96 \$	13 632 398,56 \$	1,84 %
168 367	Nutrien Ltd.	8 820 161,86 \$	12 568 596,55 \$	1,70 %
112 925	Ressources Teck Ltée, catégorie B	2 622 060,10 \$	6 324 929,25 \$	0,85 %
4 805 598	Sherritt International	23 564 986,81 \$	1 417 651,41 \$	0,19 %
762 721	Société aurifère Barrick	19 350 579,27 \$	18 259 540,74 \$	2,47 %
2 481 031	OceanaGold Corp.	5 057 841,60 \$	6 301 818,74 \$	0,85 %
83 704	Newmont Corp.	3 979 129,27 \$	4 591 164,40 \$	0,62 %
46 981	Agnico Eagle Mines Ltd.	2 442 553,54 \$	3 413 169,65 \$	0,46 %
470 036	Algoma Steel Group Inc.	4 623 362,12 \$	6 251 478,80 \$	0,84 %
49 915	West Fraser Timber Ltd.	4 921 128,45 \$	5 658 364,40 \$	0,76 %
385 579	Canfor Corporation	7 692 130,13 \$	6 882 585,15 \$	0,93 %
<b>Total – Matériaux</b>		<b>97 089 427,11 \$</b>	<b>85 301 697,65 \$</b>	<b>11,53 %</b>
<b>Produits industriels</b>				
140 138	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	23 339 983,90 \$	23 339 983,90 \$	3,15 %
221 511	Canadien Pacifique Kansas City Ltée	23 223 213,24 \$	23 223 213,24 \$	3,14 %
937 513	Element Fleet Management Corp.	20 212 780,28 \$	20 212 780,28 \$	2,73 %
1 064 437	NFI Group Inc.	14 572 142,53 \$	14 572 142,53 \$	1,97 %
636 208	Telus International Cda Inc.	7 240 047,04 \$	7 240 047,04 \$	0,98 %
184 350	Brookfield Business Partners	5 041 972,50 \$	5 041 972,50 \$	0,68 %
<b>Total – Produits industriels</b>		<b>93 630 139,49 \$</b>	<b>93 630 139,49 \$</b>	<b>12,65 %</b>
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
239 207	Magna International Inc.	16 600 798,55 \$	18 727 516,03 \$	2,53 %
133 354	Linamar Corp.	8 775 233,09 \$	8 537 323,08 \$	1,15 %
399 044	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	14 545 889,79 \$	17 486 108,08 \$	2,36 %
292 409	Canada Goose Holdings Inc.	6 528 013,95 \$	4 602 517,66 \$	0,62 %
178 492	Restaurant Brands International Inc.	12 941 200,67 \$	18 479 276,76 \$	2,50 %
<b>Total – Consommation discrétionnaire</b>		<b>59 391 136,05 \$</b>	<b>67 832 741,61 \$</b>	<b>9,17 %</b>
<b>Biens de consommation de base</b>				
28 397	George Weston Ltd.	4 027 385,67 \$	4 671 306,50 \$	0,63 %
40 484	Industries Lassonde inc., catégorie A	7 379 538,96 \$	5 677 881,00 \$	0,77 %
<b>Total – Biens de consommation de base</b>		<b>11 406 924,63 \$</b>	<b>10 349 187,50 \$</b>	<b>1,40 %</b>

Placements	Description	Coût total	Valeur de marché	% du total
<b>Produits financiers</b>				
607 962	La Banque Toronto-Dominion	33 356 188,36 \$	52 053 706,44 \$	7,03 %
345 835	Banque Royale du Canada	29 441 395,25 \$	46 341 890,00 \$	6,26 %
500 144	La Banque de Nouvelle-Écosse	32 289 718,72 \$	32 259 288,00 \$	4,36 %
455 227	Banque Canadienne Impériale de Commerce	22 303 843,13 \$	29 043 482,60 \$	3,92 %
65 535	Banque de Montréal	7 386 277,60 \$	8 592 293,85 \$	1,16 %
158 617	Equitable Group Inc.	8 953 281,60 \$	13 836 160,91 \$	1,87 %
499 456	Brookfield Corp.	19 519 500,60 \$	26 546 086,40 \$	3,59 %
681 187	CI Financial Corp.	14 212 021,41 \$	10 122 438,82 \$	1,37 %
221 994	Fairfax India Holdings Corp.	3 350 814,35 \$	4 449 363,58 \$	0,60 %
449 197	Société Financière Manuvie	11 080 900,29 \$	13 152 488,16 \$	1,78 %
11 150	Fairfax Financial Holdings Ltd., droit de vote subalterne	5 550 123,54 \$	13 630 986,50 \$	1,84 %
175 981	Trisura Group Ltd.	4 371 620,15 \$	5 983 354,00 \$	0,81 %
<b>Total - Produits financiers</b>		<b>191 815 685,00 \$</b>	<b>256 011 539,26 \$</b>	<b>34,59 %</b>
<b>Technologies de l'information</b>				
140 951	CGI Inc.	15 533 766,09 \$	20 007 994,45 \$	2,70 %
<b>Total - Technologies de l'information</b>		<b>15 533 766,09 \$</b>	<b>20 007 994,45 \$</b>	<b>2,70 %</b>
<b>Services de communication</b>				
510 632	TELUS Corp.	9 625 856,70 \$	12 040 702,56 \$	1,63 %
343 095	Rogers Communications Inc., catégorie B	16 915 035,18 \$	21 282 182,85 \$	2,88 %
151 079	Cogeco Communications Inc.	11 314 564,59 \$	8 966 538,65 \$	1,21 %
<b>Total - Services de communication</b>		<b>37 855 456,47 \$</b>	<b>42 289 424,06 \$</b>	<b>5,71 %</b>
<b>Services d'intérêt public</b>				
910 286	AltaGas Ltd.	17 782 342,49 \$	25 324 156,52 \$	3,42 %
<b>Total - Services d'intérêt public</b>		<b>17 782 342,49 \$</b>	<b>25 324 156,52 \$</b>	<b>3,42 %</b>
<b>Immobilier</b>				
1 568 650	Fonds de placement immobilier H&R	17 117 440,75 \$	15 529 635,00 \$	2,10 %
<b>Total - Immobilier</b>		<b>17 117 440,75 \$</b>	<b>15 529 635,00 \$</b>	<b>2,10 %</b>
<b>Trésorerie et équivalents</b>				
<b>Total - Trésorerie et équivalents</b>		<b>8 348 886,44 \$</b>	<b>8 356 628,32 \$</b>	<b>1,13 %</b>
<b>Total - Portefeuille</b>		<b>647 290 217,22 \$</b>	<b>740 046 691,61 \$</b>	<b>100,00 %</b>

La Canada Vie est un chef de file du secteur de l'assurance, de la gestion du patrimoine et des garanties qui vise à améliorer le bien-être financier, physique et mental des Canadiens. Depuis plus de 170 ans, les particuliers, les familles et les propriétaires d'entreprise de partout au pays savent qu'ils peuvent compter sur nous pour leur fournir des conseils avisés et pour tenir nos engagements.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie forment une seule compagnie, la Canada Vie. Aujourd'hui, nous sommes heureux de servir plus de 12 millions de clients d'un océan à l'autre.

---

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, consultez [canadvie.com](http://canadvie.com) ou adressez-vous à votre conseiller.

---

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
1901 rue Scarth  
Regina SK S4P 4L4  
Téléphone sans frais : 1 888 252-1847  
Télécopieur : 306 751-6580  
[canadvie.com](http://canadvie.com)



Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

5030 FR-Z 9/24